



Jun 2020-05

### **Distribution de masques :**

Une première distribution de masques tissu a eu lieu le vendredi 08 mai, grâce à la mobilisation de bénévoles. La Communauté d'Agglomération Caux Seine Agglo propose également de doter chaque habitant d'un masque (il s'agit de masque adulte uniquement). Vous trouverez donc avec votre Norville Infos la dotation de masque(s) concernant votre foyer. Dans l'éventualité où vous n'auriez pas reçu la bonne quantité de masque(s) dans votre boîte aux lettres (il peut y avoir une erreur dans le listing relatif à la constitution du foyer) vous pouvez contacter la mairie (tél. : 02.35.39.91.15 ; courriel : [mairie.de.norville@wanadoo.fr](mailto:mairie.de.norville@wanadoo.fr)) afin que l'on puisse y remédier. Pour information, cette distribution concerne uniquement les personnes âgées de plus de 11 ans.

D'autre part, les bénévoles de la commune ayant confectionné des masques proposent une seconde distribution sous les préaux de l'école le samedi 20 juin de 14h à 17h.

### **Commerces /Services de proximité (rappel) :**

Depuis fin avril, afin de faciliter le quotidien des norvillais, la municipalité avait mis en place un « mini-marché » le vendredi après-midi. Au début plébiscité par la population, vous étiez même nombreux à nous solliciter concernant le maintien de ces exposants après le déconfinement. Force est de constater que depuis quelques semaines ce service est en constante diminution (les exposants sont confrontés à une diminution croissante du nombre de clients).

Le maintien de ce service avec la venue de ces commerçants dépend de vous.

Nous vous rappelons que La charcuterie Fleutry (commandes possibles au 06.11.37.50.32) et le primeur **Olivier Lintot** (commandes possibles au 06.15.56.38.12) sont présents le vendredi de 15h30 à 18h30.

### **Mise en place d'un distributeur de pain :**

Suite à la fermeture définitive de la boulangerie mi-février, le boulanger « Aux délices de Gravenchon » avait proposé à la municipalité l'installation d'un distributeur de pain devant l'hôtel-restaurant. Du fait de la crise sanitaire, cette installation a dû être repoussée, le boulanger palliant ce retard par sa présence les mardis et vendredis matin.

Aujourd'hui l'installation est effective et le distributeur opérationnel. Vous y trouverez du pain, des baguettes, des traditions, des viennoiseries et quelques pains spéciaux.

Le règlement s'effectue via votre carte bleue, votre smartphone ou une carte prépayée disponible d'ici 15 jours directement au magasin de Notre Dame de Gravenchon.

Jusqu'à la fin du mois, le boulanger continuera d'être présent les mardis et vendredis matin de 10h à 12h, sur le parking des commerces afin d'expliquer le fonctionnement de la machine et proposer ses produits.

*Suite au verso*

### **Election du Maire et des Adjointes :**

Après quelques semaines d'attente du fait de la crise sanitaire, la nouvelle équipe a pris officiellement ses fonctions le 18 mai dernier. L'élection du maire et des adjoints a quant à elle eu lieu le mercredi 27 mai.

Ont donc été élus :

Maire : M. Reynald HAUCHARD  
1<sup>er</sup> Adjoint : M. Christian BOYERE  
2<sup>ème</sup> Adjointe : Mme Sandra GOSSE  
3<sup>ème</sup> Adjoint : M. Patrice BARBEY  
4<sup>ème</sup> Adjoint : M. Didier GENET  
Conseillers : Mmes Catherine CATHERINE, Aurélie HAUBERT, Karine LEBRETON-BOYERE,  
Virginie LENHARDT, Elodie LEPREVOST et Frédérique PETIT  
MM. Jimmy BONNET, Hervé ELIOT, Jean-Marc LENOIR et Régis MOIZAN

### **Logo de la commune :**

Lors de l'élection municipale du 15 mars dernier, vous avez été invités à voter pour choisir un logo pour la commune. Vous aviez le choix entre 9 logos. Le logo que vous avez retenu est le logo n° 5 présenté en tête de ce Norville infos.

### **Ouverture de la mairie au public :**

La mairie reprend un fonctionnement normal, les permanences des mardis et jeudis sont de nouveau assurées.

Néanmoins, nous vous demandons, afin de respecter les gestes barrières (distance physique, nombre limité de personnes présentes, port du masque...), de privilégier la prise de rendez-vous ou bien de vous renseigner avant de vous rendre à la mairie (afin d'éviter toute attente).

Vous pouvez joindre la mairie au 02.35.39.91.15 ou bien par courriel à [mairie.de.norville@wanadoo.fr](mailto:mairie.de.norville@wanadoo.fr)

Vous pouvez également retrouver toutes les informations communales sur le site internet

[www.norville.fr](http://www.norville.fr)